

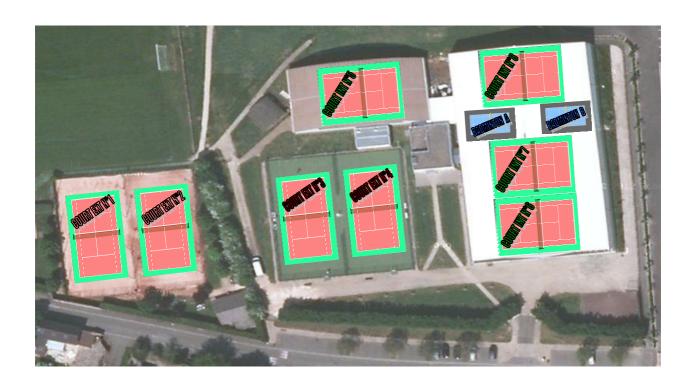
RESERVATION EN LIGNE

GUIDE UTILISATEUR ET REGLEMENT



SOMMAIRE

1	Connexion		3
	1.1	Se connecter sur le site Web Ballejaune	3
	1.2	Page d'accueil « Ballejaune »	3
	1.3	Message du Club après connexion	4
	1.4	Feuille de réservation	4
2	Réservation d'un court		5
	2.1	Message du Club	5
	2.2	Règles de réservation	5
	2.3	Réserver un court	6
	2.4	Annuler une réservation de court	8
	2.5	Pointer sa réservation sur la borne au Club	10
3	Autres fonctionnalités		11
	3.1	Barre d'outil	11
	3.2	Module « Mon compte »	14
	3.2.1	Renseignements administratifs	14
	3.2.2	Changement du « mot de passe »	15
	3.2.3	Pour insérer sa photo	15
	3.2.4	Historique de vos réservations	17
	3.2.5	Paramétrage des réservations	17
	3.2.6	Votre abonnement	18
	3.2.7	Confidentialité	18



1 Connexion

1.1 Se connecter sur le site Web Ballejaune

http://ballejaune.com/club/tcneauphle

1.2 Page d'accueil « Ballejaune »



Votre identifiant est : 'NOM Prénom'

NOM:

- en MAJUSCULE,

Prénom:

- 1ère lettre en MAJUSCULE
- Pour un prénom composé MAJUSCULE pour la 1ère lettre de chacun des 2 et trait d'union Ex : Jean-François
- Présence de l'ensemble des accents en minuscule dans le prénom

Ex: DUPOND Clément DUPOND Hélène

Le mot de passe par défaut vous a été envoyé (email) par le TCN.

Nota : en cas de perte de votre mot de passe, ne pas utiliser le lien de la page d'accueil, mais contacter l'un des administrateurs Ballejaune du Club.

DI PASTENA Patrick – <u>patrick.dipastena@comau.fr</u> – 06 20 82 99 59 TALBODEC Eric – <u>etalbodec@hachette-livre.fr</u> – 06 88 06 72 28 MOYET Eric – <u>ericm@artedas.fr</u> – 01 34 89 03 21

1.3 Message du Club après connexion

Si le Bureau du Club souhaite vous informer sur un événement, une page de messages s'affichera après connexion.

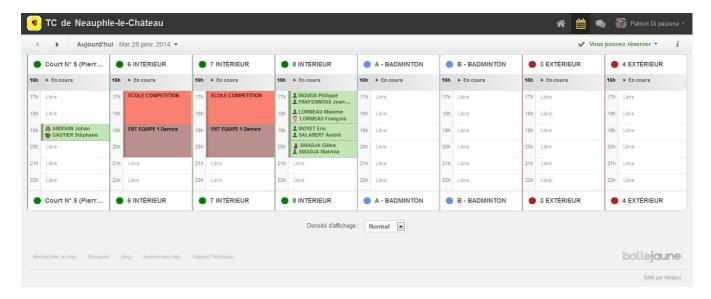


Informations sous forme de textes ou de liens, passez la souris pour découvrir sur le texte et cliquez.

Pour accéder à la réservation des terrains, cliquer sur « Continuer ».

1.4 Feuille de réservation

Vous êtes maintenant sur la feuille de réservation, cette partie sera détaillée au chapitre 2.



2 Réservation d'un court

2.1 Message du Club

- Les courts du TCN sont utilisés aux heures réservées (7h 23h) par les adhérents en possession de leur carte et à jour de leur cotisation. Les adhérents doivent pouvoir à tout moment présenter leur carte pour prouver leur appartenance au Club.
- L'accès aux courts ne peut s'effectuer qu'en chaussures de tennis. Il est interdit de jouer torse nu.
- Tout membre du Club est tenu de respecter et de faire respecter le règlement :
 - Il peut demander la présentation de la carte d'adhérent afin d'éviter l'occupation des courts par des personnes étrangères au Club.
 - o Il doit refermer correctement les portes des courts et éteindre l'éclairage si personne n'est présent au créneau suivant ou si c'est la dernière heure 22h-23h.
 - Il lui est interdit de prêter sa carte adhérent. Cette carte est personnelle, tout abus pourra être sanctionné.
 - En cas de problèmes matériels ou avec des personnes non adhérentes au Club, il est recommandé aux adhérents d'avoir recours à un membre du bureau ou à un animateur qui est tenu d'intervenir.
- Le présent règlement peut être modifié à tout moment par le Bureau. Toutes suggestions susceptibles d'améliorer le fonctionnement du Club peuvent être communiquées aux fins d'examen.

2.2 Règles de réservation

- Vous pouvez réserver en ligne sur le site "ballejaune.fr" ou sur la borne au Club-House. En cas de problème, téléphoner à l'un des administrateurs « ballejaune » du Club.
- Pour toutes les installations, les joueurs doivent réserver en donnant leur identifiant et leur mot de passe, ainsi que le nom de leur partenaire. Chaque joueur est responsable de son mot de passe qui est confidentiel et ne doit en aucun cas être communiqué à un tiers. L'utilisation d'un faux nom de partenaire est interdite et susceptible de suspension des droits de réservation.
- Deux options de réservation :
 - Avec un membre du Club choisi dans la liste.
 - Avec un invité ; vous avez droit à 1 invitation gratuite par trimestre, à partir de la 2eme, elles deviendront payantes au tarif de 10€ et payables d'avance au Club.
- Vous ne pouvez réserver qu'un seul créneau d'une heure par adhérent.
- Vous ne pouvez réserver que de 7h00 à 22h00.
- Vous ne pouvez réserver un nouveau créneau que lorsque le créneau précédent est terminé, ex : vous avez réservé mardi de 14h à 15h, vous ne pourrez réserver de nouveau qu'à partir du mardi 16h (interdiction de réservation de 2 créneaux consécutifs).
- Tous les courts (extérieurs et intérieurs) peuvent être réservés le jour même et les 6 jours suivants (7 jours glissants), sauf le court N°5 qui n'est réservable que le jour même.
- Chaque utilisateur doit libérer le court occupé à l'heure précise si d'autres adhérents attendent leur tour pour jouer.
- Si 5 minutes avant la tranche horaire (le créneau n'est plus réservable en ligne) ou la non occupation d'un court 15 minutes après le début d'une tranche horaire réservée, cela permet alors à d'autres adhérents d'utiliser le court dans le respect des articles ci-dessus. Si le court est libre après l'heure d'utilisation, les joueurs peuvent demeurer sur le terrain tant que des adhérents suivants ne se présentent pas.

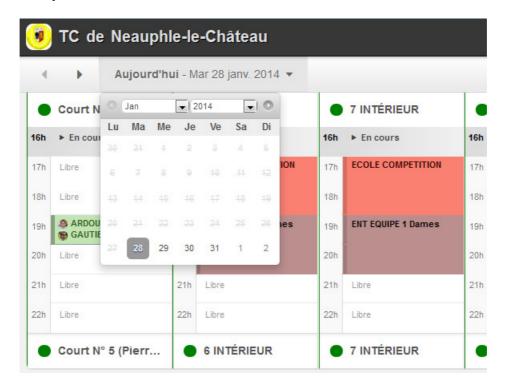
- Tout joueur qui ne peut utiliser un court qu'il a réservé est tenu de procéder à l'annulation de sa réservation le plus tôt possible, on peut annuler une réservation jusqu'à 1 heure avant le début du créneau. Attention, des sanctions pourront être prises « mise en prison » si plusieurs réservations n'étaient ni annulées ni utilisées (mise en prison est un terme informatique voulant dire interdiction momentanée d'accès au site).
- Pointage réservation OBLIGATOIRE sur borne au Club pour validation présence, attention mise en prison pour 7 jours d'interdiction de réservation en cas de non validation, créneau non validé libéré automatiquement au bout d'un délais de 15 mn.
- Les écoles et entraînements organisés par le Club, ainsi que les rencontres officielles et les cours donnés par les professeurs et les moniteurs ont priorité sur les réservations individuelles. Ceux-ci sont en général prévus à l'avance, quelques cas de réquisitions pourraient se produire à titre exceptionnel.
- La réservation demeure indispensable dans tous les cas, néanmoins les deux joueurs sont tenus de mettre leurs 2 cartes adhérents sur le tableau de réservation pour jouer sauf pour ceux qui ont intégré leur photo sur leur compte BJ. Les 2 joueurs peuvent utiliser les courts sans réserver en ligne, juste en mettant sur le tableau leurs cartes adhérents, mais attention en cas de litige, seuls les tableaux de réservation en ligne sont la référence et rendent prioritaires ceux qui ont réservé en ligne.

ATTENTION !!!

- Ne réservez pas avec un membre du Club sans le prévenir ou au hasard, car il ne pourra plus réserver jusqu'à l'utilisation du créneau.
- Toutes les réservations sont tracées dans le logiciel, tout abus pourra être constaté ou être signalé à l'un des administrateurs BalleJaune du Club qui pourra le cas échéant prendre des sanctions à l'encontre des adhérents indélicats (désactivation de compte, ...).

2.3 Réserver un court

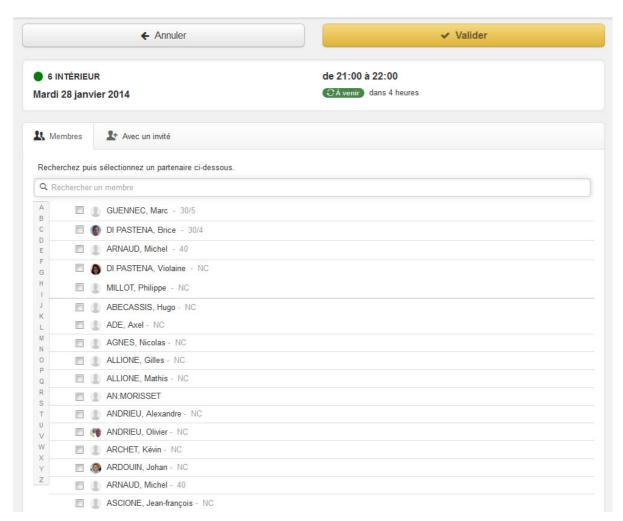
Sélectionner votre jour de réservation.



Choisissez votre court et cliquer sur un créneau « 'libre ».



La fenêtre de réservation apparaît.



Sélectionner la personne avec qui vous désirez jouer et cliquer sur 'Valider', votre réservation apparaît.



2.4 Annuler une réservation de court

Sélectionner votre jour de réservation.



Chercher le court sur lequel vous avez réservé et cliquer sur le créneau concerné.



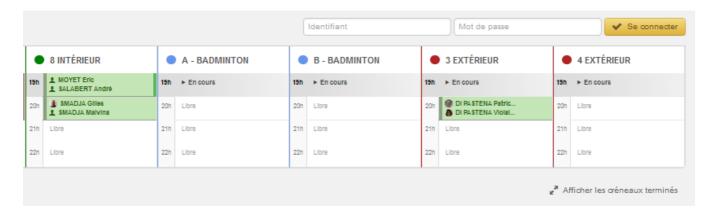
La fenêtre d'annulation apparaît.



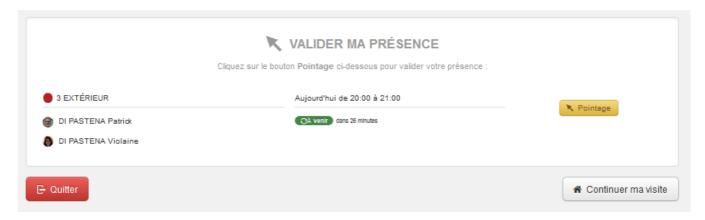
Confirmer l'annulation, attention les 2 noms seront supprimés.

2.5 Pointer sa réservation sur la borne au Club

Se connecter avec mot de passe et identifiant (1 seul des 2 joueurs suffit). La validation doit être effectuée dans un créneau entre 1/2h avant et 1/4h après le début de l'heure.



Cliquer sur pointage pour valider sa réservation.



ATTENTION mise en prison pour 7 jours d'interdiction de réservation en cas de non validation.

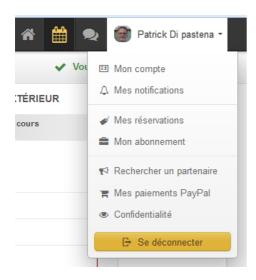
Créneau non validé libéré automatiquement au bout d'un délais de 15 mn

3 Autres fonctionnalités

3.1 Barre d'outil



Déconnexion



Vous permet de sortir proprement du logiciel de réservation des courts.

Accueil



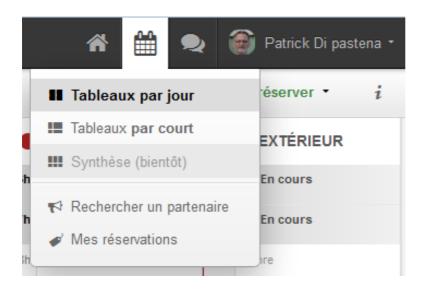
Vous permet de retourner à l'accueil du site.

Réservation (détaillé au chapitre 2)



Permet d'accéder à la page de réservation des courts.

Synthèse



Vue globale de disponibilité des courts (a venir).

Mon compte (détaillé au point 3.2)



Infos et options personnelles.

Aide



Aide en ligne sur l'utilisation des réservations avec BalleJaune sous forme de vidéos.

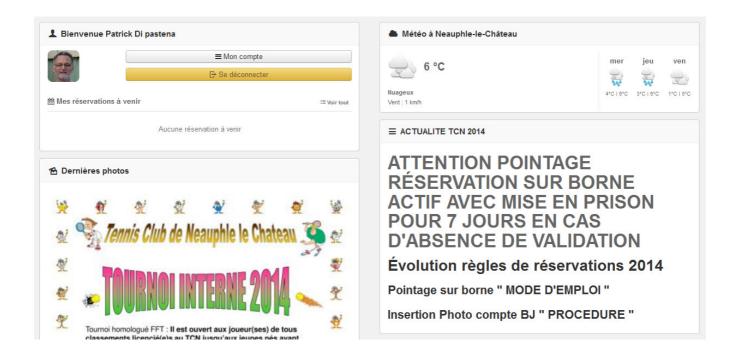
Annonces



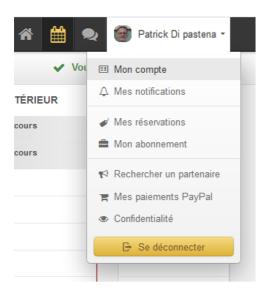
Accès aux annonces des adhérents (recherche de partenaire, vente de matériel, ...).

Infos du club sur page d'accueil

Pour tout savoir sur le TCN.

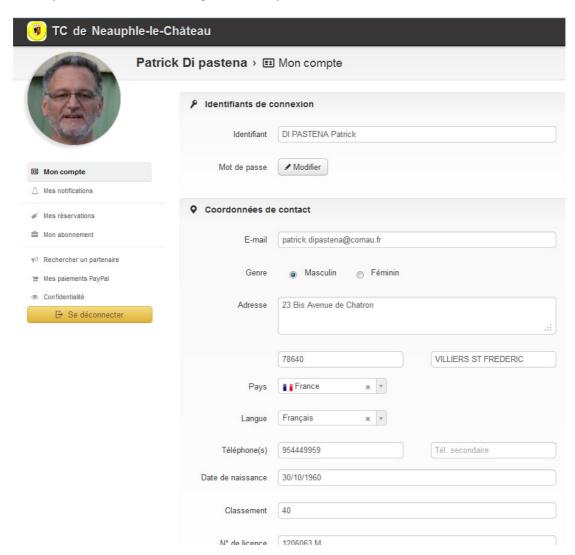


3.2 Module « Mon compte »



3.2.1 Renseignements administratifs

Vous pouvez modifier, corriger ou compléter les données suivantes :



3.2.2 Changement du « mot de passe »

Lors de votre première connexion, vous devez personnaliser votre mot de passe (par la suite si vous l'oubliez, vous pouvez contacter l'un des administrateurs Ballejaune du Club, voir coordonnées ci-dessus).



Cliquez sur modifier et saisir votre nouveau mot de passe.



Ne pas oublier d'enregistre pour valider le nouveau mot de passe.

3.2.3 Pour insérer sa photo

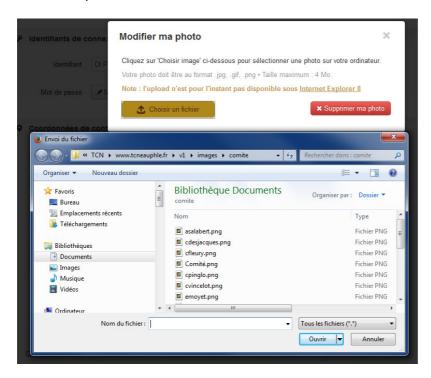
Se connecter sur son compte et cliquer sur modifier ma photo



Choisir un fichier



Choisir la photo et ouvrir



Utiliser le petit rectangle en haut à gauche pour recadrer sa photo

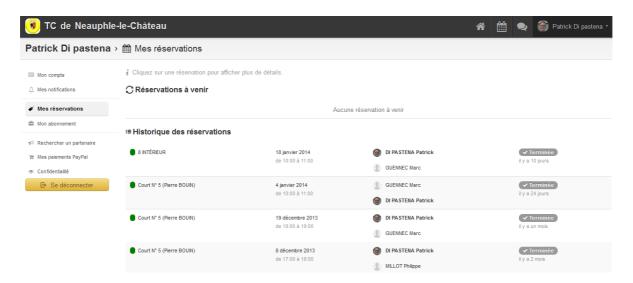


Enregistrer

- RAPPEL présence OBLIGATOIRE sur le tableau de son badge pour jouer sauf si l'adhérent a inséré sa photo sur son compte BJ (valable seulement si réservation par BJ).

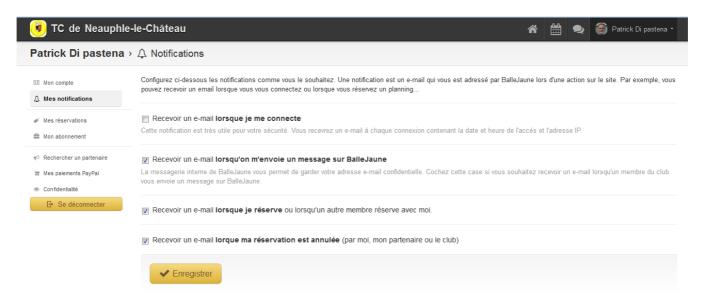
3.2.4 Historique de vos réservations

Cela vous permet de consulter vos réservations passées et a venir.



3.2.5 Paramétrage des réservations

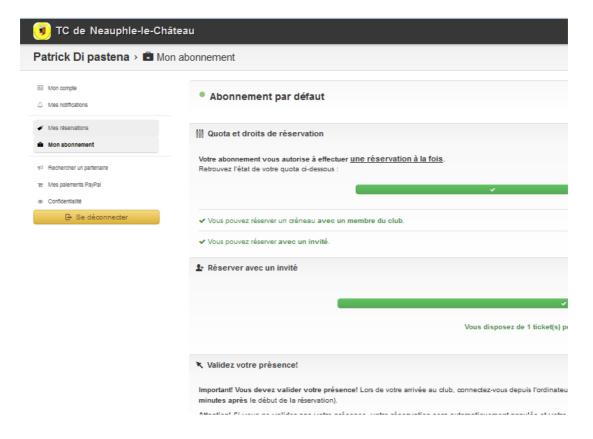
Vous pouvez activer ou désactiver les paramètres suivants :



Attention, il faut avoir renseigné votre E-mail au niveau de la fiche des renseignements administratifs, sinon les alertes par mail ne fonctionneront pas.

3.2.6 Votre abonnement

Visualisation des de votre abonnement



3.2.7 Confidentialité

